



Marseille, 9 juin 2017

8^e Rencontres de Cybèle de l'association Euromed-IHEDN

Sur le thème des

**« Changements stratégiques et nouveaux enjeux :
quelles politiques promouvoir en Méditerranée ? »**

RECOMMANDATIONS

Préambule

L'actualité des 10 dernières années illustre que les problèmes du monde arabe, tout autant que ceux de la Turquie comme d'Israël, sont aujourd'hui transposés au sein des sociétés européennes ce qui signifie que les deux rives de la Méditerranée constituent un théâtre stratégique global qui plus est soumis aux risques émanant de son environnement élargi et plus spécifiquement, des mouvements migratoires. Il existe donc une réelle interdépendance sur le plan de la sécurité et de la stabilité dans la région, mais aussi sur le plan des défis liés au développement humain, économique et durable.

POLITIQUE

Une question d'identité

L'adhésion par les populations au concept même de Méditerranée constitue un défi. Celui-ci nécessite, pour les Français notamment, une acceptation de leur passé. Quant aux autres Méditerranéens, ils doivent comprendre que les Européens ne peuvent pas envisager une politique en Méditerranée sans s'affranchir des peurs issues des situations évidemment angoissantes que connaît l'espace euro-méditerranéen et des dangers créés par la dégradation du monde arabe. Ce défi est fondamental et conditionne, sans doute pour longtemps encore, toute avancée dans cet espace.

Dans cette perspective, il convient de créer des « récits » destinés à être partagés avec tous les Méditerranéens pour fonder une appartenance liée par une communauté de destins, d'intérêts voire d'us et de coutumes. Ces « récits » seront construits peu à peu par la multiplication de déclarations, de manifestations, de rencontres, de livres, etc... qui valorisera cette communauté, en témoignant de ce qui est partagé, de ce qui constitue l'objectif à atteindre, mais aussi des progrès et des solidarités déjà acquis.

Une question d'éthique

Lors de la crise de Libye, le Qatar apparaissait comme un allié des Occidentaux contre Kadhafi ; au Mali il soutient en revanche les salafistes que combattent les Français ; en Syrie, enfin il arme les rebelles qui luttent contre Bachar El Assad, sans toutefois que ces derniers soient toujours les mêmes que ceux que Occidentaux combattent.

L'Arabie séoudite, au titre de sa diplomatie religieuse visant à promouvoir le wahhabisme, se donne comme mission la propagation de l'islam (en version wahhabite et non la propagation de l'islam en général). Pour cela, elle milite pour le panislamisme contre le panarabisme, elle crée la Ligue islamique mondiale pour faire pièce à la Ligue arabe, et met en place l'université islamique de Médine comme contradicteur de l'université d'Al-Azhar. Le Royaume pénètre ainsi le Sahel, le Maghreb, l'Afghanistan, l'Afrique du Nord, le Liban etc., combattant le socialisme arabe et les chiites. Cette stratégie paraît ne pas avoir gêné les Etats-Unis durant la guerre Froide, ni depuis l'arrivée du président Trump. Cette démarche n'en reste pas moins fortement déstabilisante pour l'UE compte tenu des dégâts occasionnés ne serait-ce qu'au Maghreb mais aussi au Sahel. Par exemple, Ennahdha a ouvert les portes de la Tunisie aux prédicateurs et aux organisations de recruteurs qui venaient de pays comme l'Arabie séoudite ou les Émirats du Golfe.

Au Qatar, les Etats-Unis semblent à présent appuyer les Séoudiens pour faire porter à ce petit Etat tous les maux liés au terrorisme. La condamnation est excessive tout autant qu'elle est partielle. Pour autant le Qatar, très proche des Frères musulmans, conduit une stratégie où ses énormes ressources financières sont trop souvent employées au profit des ennemis des pays européens tant à l'intérieur de l'UE qu'à l'extérieur. On peut citer à ce titre, par exemple, le financement de certains mouvements en Europe, en Libye, au Mali ou encore en Syrie.

Enfin, la Turquie a bénéficié des accords de mars 2016 avec l'UE, comportant l'engagement d'importants financements (3+3 milliards d'€) pour l'aider à contenir et contrôler l'émigration illégale. Dans le même temps, les Européens ont complètement abdiqué toute exigence en termes de droits humains, de démocratie, de mobilité, etc., y compris au sacrifice du million de Syriens qui vit actuellement en Turquie.

Ainsi plusieurs Etats européens paraissent engagés sur une voie extrêmement dangereuse, car en contradiction totale avec le droit international, par exemple avec la Libye pour juguler l'émigration. Par ailleurs, il est tout aussi dangereux de s'aligner aveuglément sur une diplomatie religieuse quelconque, quand bien même elle serait cautionnée par les Etats-Unis.

<p>Il importe d'établir au plus vite, un dialogue exigeant avec ces trois pays, Arabie séoudite, Qatar et Turquie, afin de lever les ambiguïtés que ceux-ci entretiennent sur le financement occulte, notamment du terrorisme, sans oublier l'Iran avec lequel il est nécessaire d'établir une perspective de long terme.</p>

Une question de dialogue

Partager des idées, des convictions, permet d'être plus proche de l'autre. C'est pourquoi, en cette période de tensions et d'oppositions radicalisées, il importe également de renforcer ou de reconstituer des instances de dialogue : dialogue ministériel, pour amorcer la convergence politique sur des enjeux partagés. Mais aussi dialogue technique, c'est-à-dire les lieux où se rencontrent les experts définissant et mettant en œuvre les politiques de développement et

échantent des savoirs et des bonnes pratiques sur des domaines essentiels tels que la gestion de l'eau, de l'agriculture, de l'énergie, du développement urbain, et la mise en œuvre des politiques favorables à l'innovation, l'ingénierie sociale et le développement humain. Un troisième niveau de dialogue, qui est au moins aussi important et sur lequel beaucoup de retard a été constaté depuis l'enlèvement de l'esprit des accords de Barcelone, est celui de la rencontre des sociétés civiles qui nourrit la mobilité des intelligences non étatiques.

La mobilité des savoirs est la meilleure voie possible de rapprochement entre les êtres humains et l'un des constituants d'une reconstruction des relations euro-méditerranéennes fondées sur des principes et des pratiques démocratiques.

Dans un souci d'apaisement, il est essentiel de favoriser ou de soutenir le plus grand nombre possible d'initiatives d'échanges, de coopérations et de dialogues, tant au niveau politique, technique que des sociétés civiles, en soutenant par exemple matériellement ou financièrement ces dernières.

Une question de priorité

Depuis 1995, l'Union européenne a multiplié les initiatives de coopération. Le dispositif est devenu confus, quasi illisible et bien difficile à promouvoir, d'autant plus que le contexte économique est peu favorable. Nos partenaires, sauf à disposer de l'éclairage de quelques technocrates spécialisés, éprouvent de grandes difficultés pour apprécier l'intérêt de cette offre changeante.

La reconstruction du projet européen et de la coopération euro-méditerranéenne se fera sur des problématiques régaliennes. Pour renforcer l'efficacité de l'aide et la lisibilité de la coopération par les opinions publiques concernées, il importe de faire des choix et de centrer sur les problématiques des transitions climatiques et numériques. Le niveau régional est le mieux placé pour gérer ces questions qui englobent de nombreux domaines dont en particulier ceux de l'eau, de l'agriculture et de l'énergie et conditionnent la gestion intelligente du territoire, des humains et des ressources.

Il est donc recommandé de porter l'effort de l'aide et de la coopération européenne en Méditerranée clairement et de façon déterminée sur le climat et sur le numérique.

Il paraît cependant important de ne pas négliger, comme les Européens l'ont fait depuis trop longtemps, la connaissance de la diplomatie religieuse : c'est un champ des relations internationales qui a été trop négligé et qui conduit, bien sûr, à laisser l'UE dans une grande vulnérabilité.

Il pourrait être envisagé de renforcer le bureau des questions religieuses, créé au sein du CAPS du ministère des Affaires étrangères par M. Kouchner, pour accroître ses capacités d'étude du phénomène de la diplomatie religieuse dans ses objectifs, sa stratégie et ses outils.

Une question structurelle

Les réponses aux défis et enjeux méditerranéens imposent une organisation concertée et structurée entre les acteurs, d'autant plus que le Processus de Barcelone lancé en 1995 a perdu de sa crédibilité et de son énergie. Il ne s'agit sans doute pas de créer une nouvelle organisation, mais de revitaliser les structures existantes ou d'ouvrir de nouvelles pistes de coopération.

Dans cette perspective on pourrait :

- Confier au 5+5 de nouveaux dossiers interétatiques,
- Rechercher une voie pour un 5+5 des sociétés civiles,
- Soutenir un plus grand développement de la coopération décentralisée ville-ville notamment sur les questions d'intégration sociale,
- Promouvoir l'association des pays du Sud à la constitution d'un pôle de politique étrangère vis-à-vis du voisinage, et de coopération et de sécurité, de défense, à l'échelle sous-régionale ou régionale.

Une question de méthode

Aujourd'hui, la régulation des flux migratoires en Méditerranée est assurée selon une approche policière et militaire tout à fait contreproductive. La réponse devrait passer par un codéveloppement qui s'appuierait sur des investissements ou des financements liés au développement humain et non pas forcément en réponse aux chiffres annuels des différentes multinationales qui, elles, ne sont intéressées que par ces approches équiementières.

A titre d'exemple, il y a eu au Maroc beaucoup d'investissements néolibéraux de type équiementier comme les ports, la baie de Marchica vers Nador et les différentes infrastructures, les roades, les marinas, les liaisons TGV etc.. Cela n'a apparemment pas impacté le développement humain des populations qui demandent de la justice sociale, de la redistribution et de la dignité via une distribution des services publics tout simplement, c'est-à-dire l'école, l'hôpital, une administration qui fonctionne, une bonne gouvernance, une vraie justice qui rendrait confiance, qui rendrait une paix certaine, etc...

Il conviendrait de privilégier la coopération et les investissements qui impactent le développement humain des populations et le développement social local, contribuant ainsi à la stabilité des populations et à leur mieux vivre.

SÉCURITÉ

L'arc stratégique de crises dans lequel nous évoluons implique une réflexion commune pour définir l'ordre méditerranéen de l'avenir. Le projet de conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée (CSCM) doit bénéficier aujourd'hui d'un regain d'intérêt. Au demeurant, les conditions de son succès tiennent au retour de la paix et de la stabilité, à la reconnaissance générale des Etats de la région et à l'engagement de ne pas modifier par la force les frontières établies. Elles ne sont pas aujourd'hui acquises et le poids du conflit israélo-palestinien est un frein important. Néanmoins, cette CSCM pourrait être définie comme un objectif à atteindre.

Le projet d'une CSCM devrait être envisagé comme un horizon vers lequel progresser. Il pourrait être le sujet de rencontres périodiques à haut niveau qui établiraient l'inventaire des obstacles résilients tout comme celui des progrès à préserver.

La sécurité dépend entre autres de notre capacité à lutter contre le terrorisme. Bien évidemment, il faut admettre que celui-ci pèsera encore longtemps sur nos sociétés. Cependant l'anxiété face aux désordres du monde arabe accroît encore la crainte que nous inspire le risque des attentats. Mais cette sécurité dépend de bien d'autres facteurs liés aux ressources, à la santé, à l'environnement, à la baisse des inégalités économiques et sociales etc.

La sécurité doit donc faire l'objet d'une approche globale qui replace le citoyen au centre de la démarche sécuritaire, en tant qu'acteur et non pas seulement comme l'objet passif d'une protection ou intervention policière ou militaire. On pourrait parler d'une sécurité durable et collective à laquelle le citoyen participe en s'impliquant dans la prévention : une sécurité par tous et pour tous.

Dans cette perspective, il conviendrait sans doute de porter l'effort sur la formation et la connaissance de l'autre afin que celui-ci ne soit pas perçu comme l'ennemi, sur la solidarité et la redistribution pour réduire les espaces marginalisés etc.

L'action de sécurité doit passer d'une démarche réactive à celle préventive en impliquant le citoyen dans une approche de sécurité par tous, pour tous. Pour cela, il convient de lancer la réflexion sur les efforts qui pourraient être appliqués à un rééquilibrage des investissements économiques, à une information culturelle ciblée, à des programmes éducatifs progressifs, à la valorisation de la solidarité etc... soit sur la sécurité dite humaine.

La fin d'une guerre ne signifie jamais la fin d'un conflit. La sécurité ne peut donc être acquise que si la suite de la guerre est prise en compte pas des actions de reconstruction. A défaut, les causes du conflit reprendront leur droit et la guerre reviendra. Cette évidence n'est pas toujours bien prise en considération, et on l'a vu en Irak, par certains de nos alliés. La France doit rappeler cet état de fait et promouvoir cette exigence chaque fois que cela est nécessaire.

La recherche de la sécurité dans le cadre d'une planification d'opérations militaires décidées par l'autorité politique doit intégrer celle des actions civilo-militaires (CIMIC) et civiles de reconstruction et d'accompagnement social. Ce besoin doit être clairement affiché avant même le début des opérations et apparaître comme une obligation.

La coopération dans le cadre de la politique européenne de voisinage a généré de bons résultats mais ses effets restent limités par le grand nombre de bénéficiaires indifférenciés. L'une des pistes à prospecter est d'envisager un statut particulier pour les pays en transition démocratique, ou les jeunes démocraties. Cette formule, privilégiant clairement les pays faisant l'effort d'une gouvernance plus respectueuse des droits humains, de la démocratie et de l'état de droit inciterait les pays à opérer les réformes nécessaires et à contribuer plus directement à la stabilisation de la région.

Il conviendrait d'épauler plus clairement et de façon plus déterminée les jeunes démocraties émergentes pour accroître les chances de succès de leurs efforts y compris si cela doit conduire à réviser les priorités de coopération encore en vigueur.

ÉCONOMIE

La situation économique constitue un paramètre central de l'évaluation stratégique de la région. Il est certain que la paix, la sécurité et la prospérité ne seront jamais atteints tant que le fossé existant entre les niveaux de vie autour de la Méditerranée subsistera. La solidarité entre pays de l'espace euro-méditerranéen n'est pas un vœu pieux mais une nécessité. Les efforts attendus du Nord envers le Sud et l'Est ne relèvent pas d'un esprit de générosité ou de philanthropie mais d'une exigence de sécurité. L'aide n'est pas une question humanitaire mais une question de développement concerté.

L'exemple des réfugiés est illustratif de cette situation. Les mouvements migratoires génèrent des *biens publics*. Les pays comme le Liban, la Jordanie et aujourd'hui la Turquie qui gardent chez eux des millions de réfugiés syriens et les empêchent de passer dans d'autres pays, rendent un service à l'ensemble du monde. Ils ne peuvent pas gérer ces problèmes seuls et cela ne fait que créer d'autres crises. Puisqu'il s'agit d'un bien public, tout le monde doit contribuer à supporter ce *bien public* et essayer d'aider ces pays.

Certes ce soutien devra être conditionné par des exigences de lutte contre la corruption et d'économie inclusive.

Il importe de développer, dans une approche solidaire, l'aide aux pays sud et est méditerranéens pour accroître l'emploi, améliorer le niveau de vie et pour accompagner l'accueil aux réfugiés qu'ils assurent et ainsi s'inscrire dans une logique de co-développement.

ÉDUCATION

La lutte contre le terrorisme ne peut pas exclusivement passer par des actions sécuritaires ou par la coercition et l'enfermement. La prévention est bien plus efficace. Certes ce n'est pas simple et il conviendra de conduire de nombreuses études et recherches pour identifier les processus les mieux adaptés. Pour autant il est certain que les moyens de prévention passent, et nous le savons, par l'éducation, par la culture, par plus de participation citoyenne et pourquoi pas par le sport amateur. Serait-il utile d'enseigner l'histoire des religions ? les différences constitutionnelles ? les principes démocratiques ? la laïcité ? Il faudra aussi trouver des soutiens et des aides financières sans doute auprès de la Banque mondiale, de la Banque européenne ou de l'AFD.

L'éducation constitue à l'évidence une voie de lutte contre le terrorisme mais il importe d'identifier les méthodes et les démarches à mettre en œuvre. Des expériences ont eu lieu en Europe et au Sud. Il conviendrait de systématiser de façon étendue les enseignements recueillis et le retour d'expérience acquis.

Le partage des savoirs est également source de paix et de prospérité. Il permet d'éviter la marginalisation et contribue à l'établissement d'une plus grande équité. Dans cette perspective la standardisation des diplômes, s'inspirant du processus de Bologne –qui permettrait aux uns et aux autres d'exercer leurs professions indifféremment dans les pays du pourtour méditerranéen– contribuerait à une véritable coopération dans la solidarité.

Il est recommandé de multiplier les efforts visant à partager et uniformiser les diplômes tant universitaires que professionnels afin d'augmenter la mobilité des actifs, accroissant ainsi le partage des connaissances et des savoir-faire et par conséquent le rapprochement avec l'autre.

MIGRATIONS

La question de l'afflux des migrants constitue un problème qui aujourd'hui est essentiellement supporté par l'Italie, la Grèce, l'Allemagne et l'Espagne, notamment pour cette dernière les mineurs isolés. Il serait illusoire de penser que cela pourra durer très longtemps.

Pour la France en particulier, la Méditerranée est une affaire intérieure avant d'être un dossier de politique étrangère. Ceci se vérifie en partie également pour l'ensemble des Européens, qui perçoivent la question turque à travers leur mémoire de l'histoire européenne de l'Empire ottoman.

Il s'agit donc d'intégrer le présent et l'avenir des musulmans et de l'islam dans le récit national et européen.

Sachant que des financements même généreux ne suffiront pas à stabiliser le Sud, il conviendrait d'ajouter à la stratégie traditionnelle d'aide financière non pas l'édification de barrières, mais une ouverture susceptible d'entraîner la région dans un cercle vertueux économique, social puis politique.

Les Européens devraient prendre la question méditerranéenne comme un tout et non plus comme un problème purement extérieur. Ceci implique une acceptation progressive de la composante arabo-islamique de l'identité européenne héritée du passé.

La porte de sortie à la crise migratoire ne peut être que le développement d'une offre euro-méditerranéenne rénovée et un renforcement des pouvoirs exécutifs européens. C'est pourquoi la reconstruction du projet européen est consubstantielle du développement d'une politique étrangère et d'un pôle de défense européen, au moins pour la gestion de son voisinage oriental et méridional.

L'Europe a été incapable d'imposer une sorte d'accord qui puisse être négocié entre tous les pays européens en matière de demandeurs d'asile. Elle a été incapable de trancher sur l'affaire de Calais, entre les Français et les Anglais. Il semblerait aujourd'hui souhaitable que la demande d'asile soit prioritairement étudiée en fonction des liens familiaux, professionnels ou linguistiques. Ainsi, le pays d'asile présenterait plus de chances pour une intégration au mieux au lieu de leur imposer des pays comme l'Italie ou la Grèce ce qui ne fonctionne pas. Malheureusement les fondamentaux de cette crise de l'asile n'ont pas été traités à fond. Depuis 2003 par exemple, Dublin II fonctionne très mal et n'a pas été remis en cause avec la crise.

Il semblerait préférable de supprimer Dublin, le « *one stop, one shop* », et de prescrire que l'étude des cas de demandeurs d'asile accorde plus d'importance aux critères des liens familiaux, professionnels ou linguistiques du demandeur.